

École d'architecture de La Réunion

ENSA-La Réunion

Dossier de presse
La Nouvelle Ecole



L'École d'Architecture de La Réunion est en pleine transformation, marquant une étape historique de son développement. À partir du 1er janvier 2025, elle deviendra autonome et sera officiellement reconnue comme la 21ème École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA – La Réunion), la première implantée dans un département ultra-marin.

La visite de Rima Abdul Malak, Ministre de la Culture, et de Philippe Vigier, Ministre délégué des Outre-mer, en novembre 2023, a constitué une reconnaissance importante des efforts et des réalisations de l'École.

Le nouveau bâtiment, conçu par l'architecte Olivier Brabant de l'agence OBA, adopte un style fonctionnel tout en respectant l'architecture tropicale de l'île. Prévu pour accueillir ses premiers étudiants en 2027, ce bâtiment s'inscrit dans une démarche de frugalité et de développement durable. L'école aspire à devenir une référence en matière de préservation écologique.

ANNONCE OFFICIELLE PAR LA MINISTRE RIMA ABDUL MALAK

CRÉATION DE LA 21ÈME ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02/10/2023

A l'occasion de la présentation du budget de son ministère pour l'année 2024, la ministre de la Culture Rima Abdul Malak a annoncé ce mercredi 27 septembre 2023, en étroite collaboration avec la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau et le ministre délégué chargé des Outre-mer Philippe Vigier, la création de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de La Réunion.

Créée il y a 35 ans avec le soutien des collectivités territoriales réunionnaises et notamment du conseil départemental de La Réunion, sous la forme d'une antenne de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, cet établissement d'enseignement supérieur s'autonomisera à l'horizon 2025 devenant ainsi la 21ème ENSA. Il s'agira de la première école d'architecture implantée dans un département ultra-marin.

En parallèle de cette évolution statutaire, l'école emménagera en 2026 dans de nouveaux locaux, bénéficiant d'un partenariat entre l'Etat, le conseil régional de La Réunion, la commune du Port et l'intercommunalité Territoire de la Côte Ouest. Le projet confié à l'architecte Olivier Brabant sera une réalisation éco-responsable et exemplaire en maîtrise d'énergie.

Reconnue au niveau local, régional et national pour son expertise en matière de conception architecturale, urbaine et paysagère en milieu tropical, l'École d'architecture de La Réunion offre à ses étudiants et étudiantes un enseignement en prise avec les enjeux de la transition environnementale et énergétique.

Les ministres soulignent l'intérêt de la coopération pédagogique et scientifique que l'école d'architecture devra entretenir et développer avec l'ensemble de ses partenaires, à l'occasion de sa transformation statutaire.

Participant au développement de son territoire par sa proximité avec les différents acteurs élus et professionnels de l'acte de bâtir, l'école d'architecture de La Réunion développe également son rayonnement international. L'implantation indo-océanique de l'établissement lui permet d'entretenir depuis plusieurs années des liens pédagogiques et scientifiques avec l'Australie, l'Afrique du Sud, le Mozambique et l'Inde.

Sylvie Retailleau, Rima Abdul Malak et Philippe Vigier saluent enfin l'engagement profond et constant des élus réunionnais en faveur de la création de l'École nationale supérieure d'architecture de La Réunion.

Contact presse
**Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche**

Tél : 01 55 55 84 24
Mél : secretariat.communication@recherche.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Contact presse
Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la
communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Contact presse
**Ministère délégué chargé des
Outre-mer**

Cabinet de M. Philippe Vigier, ministre délégué chargé
des Outre-mer
Tél : 01 53 69 26 74
Mél : mompresse@outre-mer.gouv.fr
www.outre-mer.gouv.fr

CONCOURS

NOUVELLE ECOLE 1111122

EN IMAGES

Poursuivant le colloque international « L'architecture en milieu tropical : construire le paysage. Entre pratique et recherche » qui s'est tenu en octobre 2019, l'École d'Architecture de La Réunion a organisé en novembre 2022 une nouvelle manifestation intitulée « Accompagner la transition climatique dans les espaces tropicaux : pratiques architecturales, urbanistiques et paysagères innovantes ».

À cette occasion, l'école d'architecture a créé la surprise en annonçant le gagnant du concours pour la nouvelle école.

Le lauréat est l'architecte Olivier Brabant de l'agence OBA.



PRESENTATION

NOUVELLE ECOLE 08104123

EN IMAGES

Nous avons récemment organisé une rencontre dédiée aux enseignants et administratifs pour présenter nos futurs locaux. Le bâtiment, conçu dans un style moderne et fonctionnel tout en respectant l'architecture tropicale qui caractérise notre île, sera prêt à accueillir en 2027.

Lors de cette présentation, Olivier BRABANT, architecte du projet et enseignant au sein de notre école, a partagé son expertise sur chaque aspect du bâtiment. Des salles de cours aux espaces communs, en passant par les ateliers spécialisés, nous avons pu découvrir les différentes installations et aménagements prévus. Il était essentiel de nous projeter dans ce nouvel espace, car il deviendra notre lieu de travail à tous.

Cette rencontre a permis de susciter de l'engagement de chacun envers ce projet. Nous avons ressenti l'importance de s'approprier cette future réalité et d'imaginer les opportunités qu'elle offrira.



COPIL "LA NOUVELLE ÉCOLE" 2111123

EN IMAGES

Lors de la présentation du budget 2024 de son ministère, la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, a annoncé des mesures pour améliorer le fonctionnement des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture (ENSA).

Le nombre d'ENSA en France passera de 20 à 21.

Dans ce cadre, l'École d'Architecture de La Réunion s'autonomisera au 1er janvier 2025, devenant ainsi la 21ème ENSA et la première école d'architecture dans un département ultra-marin.

À cette occasion, l'école a organisé un comité de pilotage (COPIL) le 21 novembre 2023 avec ses partenaires financiers pour renforcer leur engagement dans le financement de la nouvelle école.



VISITE MINISTÉRIELLE 23/11/24

EN IMAGES

L'École d'Architecture de La Réunion a eu l'honneur de recevoir deux ministres du gouvernement : Rima Abdul Malak, Ministre de la Culture, et Philippe Vigier, Ministre délégué des Outre-mer.

Leur visite marque une reconnaissance importante pour notre école et célèbre collectivement les efforts et les réalisations accomplis.

Dans le cadre de son développement, l'École d'Architecture de La Réunion se prépare à devenir autonome à partir de janvier 2025, se positionnant ainsi comme la 21^{ème} École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) en France et la première à être implantée dans un département ultra-marin.



DISCOURS DE MARQUE LE 21/06/24

LA NOUVELLE ECOLE

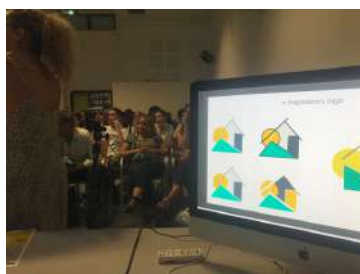
ENSA-La Réunion

Dans le cadre de l'élaboration du discours de marque, nous avons sollicité la participation des enseignants, des étudiants et du personnel administratif pour échanger et proposer des idées sur l'identité de la nouvelle école.

Présentation des Résultats

Nous avons demandé à trois prestataires de présenter les résultats de leur travail le 21 juin. Cet événement s'est déroulé devant un jury composé des élus, des administratifs, des enseignants et des étudiants.

Le projet du discours de marque est actuellement en cours d'amélioration.



ARTICLES DE PRESSE

Presse média internet :

Ministère de La Culture

Clicanoo

Educpros

Freedom

Imaz Press

Hypothèses

Batiactu

Le Moniteur

Architektôn

L'éco Austral

Zinfos 974

Le journal de Mayotte

Aérodynamique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Création à La Réunion d'une École nationale supérieure d'architecture

Publié le 02.10.2023

- FRANCE ENTIÈRE -

ARCHITECTURE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A l'occasion de la présentation du budget de son ministère pour l'année 2024, la ministre de la Culture Rima Abdul Malak a annoncé ce mercredi 27 septembre 2023, en étroite collaboration avec la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau et le ministre délégué chargé des Outre-mer Philippe Vigier, la création de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de La Réunion.

Créée il y a 35 ans avec le soutien des collectivités territoriales réunionnaises et notamment du conseil départemental de La Réunion, sous la forme d'une antenne de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, cet établissement d'enseignement supérieur s'autonomisera à l'horizon 2025 devenant ainsi la 21ème ENSA. Il s'agira de la première école d'architecture implantée dans un département ultra-marin.

En parallèle de cette évolution statutaire, l'école emménagera en 2026 dans de nouveaux locaux, bénéficiant d'un partenariat entre l'Etat, le conseil régional de La Réunion, la commune du Port et l'intercommunalité Territoire de la Côte Ouest. Le projet confié à l'architecte Olivier Brabant sera une réalisation éco-responsable et exemplaire en maîtrise d'énergie.

Reconnue au niveau local, régional et national pour son expertise en matière de conception architecturale, urbaine et paysagère en milieu tropical, l'École d'architecture de La Réunion offre à ses étudiants et étudiantes un enseignement en prise avec les enjeux de la transition environnementale et énergétique.

Les ministres soulignent l'intérêt de la coopération pédagogique et scientifique que l'école d'architecture devra entretenir et développer avec l'ensemble de ses partenaires, à l'occasion de sa transformation statutaire.

Participant au développement de son territoire par sa proximité avec les différents acteurs élus et professionnels de l'acte de bâtir, l'école d'architecture de La Réunion développe également son rayonnement international. L'implantation indo-océanique de l'établissement lui permet d'entretenir depuis plusieurs années des liens pédagogiques et scientifiques avec l'Australie, l'Afrique du Sud, le Mozambique et l'Inde.

Sylvie Retailleau, Rima Abdul Malak et Philippe Vigier saluent enfin l'engagement profond et constant des élus réunionnais en faveur de la création de l'École nationale supérieure d'architecture de La Réunion.

L'École nationale supérieure d'architecture de La Réunion « va inspirer le monde entier ! »

La ministre de la Culture et le ministre chargé des Outre-mer se sont rendus en fin de journée au Port pour la présentation de l'école nationale supérieure d'architecture de La Réunion. C'est la 21ème école nationale supérieure d'architecture (ENSA).



De gauche à droite : ministre chargé des Outre-mer, ministre de la Culture et le maire du Port (Photo : LYL)



Rédigé par Emilie Chatelet
Publié le 30/11/2023 à 19:03

En direct >

16:15 **Aéroports
parisiens:
préavis de grève**

Aujourd'hui entité dépendante de l'ENSA Montpellier, en 2025, l'ENSA de La Réunion sera complètement autonome. [Le Gouvernement a décidé de faire de cette antenne une école à part entière](#). L'ENSA de La Réunion deviendra la 1ère école d'architecture implantée dans un département ultra-marin.

« Il était temps d'autonomiser cette école et de lui donner les moyens », soutient la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, « On a besoin d'un pôle de référence sur l'architecture bioclimatique en milieu tropical avec des expertises et des savoirs-faire spécifiques. Cela va intéresser le monde entier qui va venir s'inspirer de ce qu'il se passe ici ! ». La ministre insiste sur l'importance d'une telle compétence à l'heure de la transition écologique.

> *Un sentiment partagé par Maëlle, étudiante en 3e année. Interview (vidéo de JB) :*




SOCIÉTÉ EDUCATION

Validation de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Réunion

Les écoles d'architecture sont pour la ministre de la Culture à l'heure du vote du budget 2024 « la priorité des priorités ». Lors de sa conférence de presse, hier, dans les salons de la rue de Valois, Rima Abdul Malak a confirmé à Marie-Jo Lo-Thong, DAC de la Réunion, l'imminence de la création dans notre département d'une Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (la 21e en France).



Image de synthèse de la future ENSA Réunion

 Rédigé par Clicanoo
Publié le 30/09/2023 à 13:30

En direct >

15:58 **Panne informatique mondiale : le site web de**

ARTICLES DE PRESSE



ACTUALITÉS / COLLECTIVITÉS / RÉGION RÉUNION

L'École d'Architecture de La Réunion sera la 21e grande école nationale d'architecture française



par La Rédaction · 27 septembre 2023 · 2 min de lecture ·

La Région Réunion ainsi qu'Olivier Hoarau, maire du Port, se félicitent de l'annonce, faite ce jour (mercredi 27 septembre), par la Ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, de faire officiellement de l'École d'Architecture de La Réunion la 21e grande école nationale d'architecture française et la première en outre-mer.

« Cette annonce, explique la Région, est le résultat d'un long travail initié en 2022, sous l'impulsion de la Présidente Huguette Bello, par la Région Réunion et ses partenaires qui considèrent l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation comme un investissement à long terme dans le développement humain et le développement économique du territoire.

Des formations d'excellence associées à des espaces de haute qualité technologique et environnementale sont le socle fondamental d'une société réunionnaise agile et d'avenir pour réussir les transitions sociales, technologiques et économiques pour transformer La Réunion en une Terre de progrès social.

L'École d'Architecture de La Réunion est désormais reconnue comme une grande école nationale au domaine d'études d'avant-garde « architecture, villes et territoires en milieu tropical ». Au regard des enjeux de la transition écologique, cette spécialité architecturale est attractive dans les programmes d'échanges nationaux et internationaux ; en particulier avec l'Australie, le Mozambique et l'Afrique du Sud ; et contribuera au rayonnement de La Réunion dans l'océan Indien.

La Région Réunion renouvelle sa volonté de concourir pleinement au succès de l'école tant au niveau de son fonctionnement général qu'au niveau de la construction du nouvel établissement dont la livraison est prévue en 2025.

Elle est également engagée dans le développement d'une plateforme technologique régionale d'appui aux entreprises et de recherche mutualisée « Architecture, Art, Design, Images » sur le campus de l'Oasis. La nouvelle école « ENSAR » y contribuera de manière significative et sera à l'initiative pour que la jeunesse réunionnaise s'ouvre aux nouveaux mondes et aux nouveaux horizons ».

Olivier Hoarau, maire du Port : « En route vers la 21ème École Nationale d'Architecture de France ! »

« Je me réjouis de l'annonce, ce jour, de Madame la Ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, de la création d'une École d'Architecture de plein exercice à La Réunion lors de la présentation de son budget 2024. Ce sera la première École d'Architecture autonome des Outre-Mer. C'est l'aboutissement d'un long travail et d'une concertation des élus et des acteurs locaux. La Ville du Port soutient cette École de longue date. Je félicite le directeur, M. Pierre Rosier, cheville ouvrière de cette consécration, et Mme Marie-Jo Lo-Thong, Directrice des Affaires Culturelles de La Réunion, pour son soutien indéfectible ».

Et Marie-Jo Lo-Thong de souligner les grandes lignes d'un projet visant « *un enseignement en phase avec les préoccupations locales et régionales et la symbiose entre pédagogie et territoires qui a favorisé d'emblée le volet de coopération à l'international, via le réseau international des écoles d'architecture de la zone océan Indien, et ses membres fondateurs, des établissements du Lurio au Mozambique, de Cap Town en Afrique du Sud, de Perth en Australie, de Chandigarh en Inde* ». Il est question « *d'éclairer les pratiques architecturales, urbanistiques et paysagères dans notre île au coeur d'un bassin indien emportant aussi l'adhésion et l'intérêt des pays des zones tempérées de plus en plus confrontés aux questions climatiques, imposant responsabilité et adaptation à l'aune de la transition écologique* ».

Le choix des possibles

On a appris de notre Dac OI, en écoutant à distance ce discours officiel délivré au ministère de sa tutelle, que le futur bâtiment de l'ENSA Réunion, dont l'édification a été confiée à l'architecte lauréat de l'extension de l'aéroport Roland Garros, Olivier Brabant,

sera intégré au projet de Campus de l'Ouest (avec accueil des autres structures de formation, logements étudiants, commerces et services), occupera une surface de 1 600 m² et sera construit sur le schéma d'un « *amphithéâtre en ventilation naturelle* », avec de grands bâtiments angulaires, dits « *à énergie positive* » (objectif carbone très bas), espaces pédagogiques de travail non clos (en cursive) pour un enseignement, forcément, « *innovant* »...

Pour la Dac, cette ENSA représente un coup de projecteur sur une ambition culturelle et scientifique partagée au service des étudiants et du développement de notre île. « *C'est aussi la reconnaissance de l'expertise de l'École d'architecture de la Réunion, illustrée par la réussite des jeunes talents ultramarins dans les concours nationaux (telle Sarah Cailloux dont le projet « Jardin verdoyant » a été consacré pour Archi'Bois 2023), une invitation à découvrir la qualité des projets de fin d'études des étudiants et le succès de la Biennale internationale de l'architecture tropicale à La Réunion, avec à la clé une invitation à participer à la BIAT 2024* ».

Avant de conclure son intervention, la directrice des affaires culturelles a souligné la participation de l'ENSA Réunion au consortium lauréat de France 2030 pour le projet Alvéoles (un accélérateur d'innovations en bâti tropical) dont la présidence est assurée par Antoine Perrau, architecte et enseignant à l'École, docteur en architecture et auteur d'une thèse sur la ventilation traversante. En résumé, l'histoire de cette Ecole en gestation, selon Marie Jo Lo Thong, représente « *le choix des possibles, l'ouverture sur le monde, le partage, le pari sur la connaissance, le savoir, la recherche et l'innovation* ».

A suivre.

M.D.

Accueil » Conseil régional Actualité » L'École d'architecture de La Réunion désormais reconnue comme une grande école nationale

Par le ministère de la Culture

L'École d'architecture de La Réunion désormais reconnue comme une grande école nationale

📅 Publié le 27 septembre 2023 à 17:57

🔄 Actualisé le 27 septembre 2023 à 18:29



Ce mardi 27 septembre 2023, la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, a annoncé officiellement faire de l'École d'Architecture de La Réunion la 21e grande école nationale d'architecture française et la première en outre-mer. Elle deviendra donc "l'Ecole nationale d'architecture de La Réunion" prochainement. Une nouvelle saluée par la Région ainsi que par la mairie du Port, commune où est située l'école (Photo d'illustration rb/www.imazpress.com)

"Cette annonce est le résultat d'un long travail initié en 2022, sous l'impulsion de la Présidente Huguette Bello, par la Région Réunion et ses partenaires qui considèrent l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation comme un investissement à long terme dans le développement humain et le développement économique du territoire" souligne la Région.

"Des formations d'excellence associées à des espaces de haute qualité technologique et environnementale sont le socle fondamental d'une société réunionnaise agile et d'avenir pour réussir les transitions sociales, technologiques et économiques pour transformer La Réunion en une Terre de progrès social" ajoute-t-elle.

L'École d'Architecture de La Réunion est désormais reconnue comme une grande école nationale au domaine d'études d'avant-garde "architecture, villes et territoires en milieu tropical".

Au regard des enjeux de la transition écologique, cette spécialité architecturale est attractive dans les programmes d'échanges nationaux et internationaux ; en particulier avec l'Australie, le Mozambique et l'Afrique du Sud ; et contribuera au rayonnement de La Réunion dans l'océan Indien.

La Région Réunion "renouvelle sa volonté de concourir pleinement au succès de l'école tant au niveau de son fonctionnement général qu'au niveau de la construction du nouvel établissement dont la livraison est prévue en 2025".

Elle est également engagée dans le développement d'une plateforme technologique régionale d'appui aux entreprises et de recherche mutualisée "Architecture, Art, Design, Images" sur le campus de l'Oasis. La nouvelle école "ENSAR" y contribuera de manière significative et sera à l'initiative pour que la jeunesse réunionnaise s'ouvre aux nouveaux mondes et aux nouveaux horizons.

"Je me réjouis de l'annonce, ce jour, de Madame la Ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, de la création d'une École d'Architecture de plein exercice à La Réunion lors de la présentation de son budget 2024" réagit par ailleurs Olivier Hoarau, maire du Port.

"Ce sera la première Ecole d'Architecture autonome des Outre-Mer. C'est l'aboutissement d'un long travail et d'une concertation des élus et des acteurs locaux. La Ville du Port soutient cette École de longue date. Je félicite le directeur, M. Pierre Rosier, cheville ouvrière de cette consécration, et Mme Marie-Jo Lo-Thong, Directrice des Affaires Culturelles de La Réunion, pour son soutien indéfectible" conclut-il.

Actualités de La Réunion, École d'Architecture de La Réunion

Politiques de la culture

Carnet de recherches du Comité d'histoire du ministère de la Culture sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles

À propos Agenda ▾ Séminaires Journées d'études Tables rondes ▾ Varia English version ▾

SÉMINAIRES

L'antenne de l'Ensam à La Réunion, une exception culturelle

PAR CHMC2 · PUBLIÉ 27 MAI 2019 · MIS À JOUR 10 MAI 2019

Par **Pierre ROSIER**

Architecte DPLG, maître de conférence en TPCA, Directeur de l'École d'architecture de La Réunion-antenne de l'Ensam

La Réunion : un département français dans l'océan Indien



Fig. 1 : Une île française au cœur de l'océan Indien.

Il est important de cerner le contexte réunionnais afin de comprendre la spécificité de cette exception culturelle qu'est l'antenne de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (Ensam) à La Réunion, ainsi que les conditions de sa création et de son développement tout au long des années. (fig. 1)

Positionnement géographique

Région et département français d'outre-mer, l'île de La Réunion se trouve au sud de l'océan Indien à 9 500 km de la France métropolitaine. Mais il faut également retenir son positionnement au cœur de l'océan Indien, ce qui la met à proximité de nouvelles polarités, plus en adéquation avec son territoire. Ainsi elle se retrouve à 2 700 km de l'Afrique du Sud, 4 800 km de l'Inde, 6 000 km de l'Australie. Terre émergée la plus proche de La Réunion,

l'île Maurice se trouve à 200 km à l'ouest et Madagascar à 800 km à l'est. Par 21° de latitude sud, La Réunion est une île tropicale qui lui confère également la position dans un contexte particulier, quant à l'environnement immédiat dans lequel l'architecture et l'aménagement doivent s'inscrire. Ces distances pointent l'éloignement de ce département ultramarin du sol métropolitain et mettent en avant son immersion dans un bassin indianocéanique, ayant ses propres références, notamment au milieu tropical.



Fig. 2 : Une île en croissance.

Population et économie

Ses 2512 km² – soit 2,5 fois moins que l'Hérault – en font l'un des plus petits départements français, hors Île de France. Peuplée seulement depuis trois siècles et demi, La Réunion comptait 597 800 habitants en 1990 et 862 308 habitants en 2018. Elle devrait dépasser le million d'habitants à l'horizon 2040^[1]. Plus d'un tiers des Réunionnais ont moins de vingt ans. Ces données permettent de faire ressortir la progression rapide du peuplement et la jeunesse de ses habitants, qui engendrent des besoins adaptés, et en constante évolution, notamment en matière de formation supérieure. (fig. 2)

Une académie et une université propres

La Réunion a acquis le statut de Département en 1946. Son université qui accueille aujourd'hui plus de 15 000 étudiants a vu le jour en 1982. Deux ans plus tard, l'académie de La Réunion qui dépendait jusque-là de celle d'Aix-Marseille devenait autonome. L'antenne locale de l'ENSAM a quant à elle été créée en 1988, dans la logique de trouver sur l'île une pluralité des offres de formation, en cohérence aux besoins du territoire. En 2017, 10 081 élèves ont obtenu leur baccalauréat^[2] alors que l'enseignement supérieur, toutes filières confondues accueillait 14 564 étudiants en 1999 compte plus de 21 000 étudiants aujourd'hui, répartis dans les formations courantes en UFR, IUT, écoles supérieures...

C'est donc dans une logique de développement de l'offre de formation supérieure, que s'est créée l'antenne de l'ENSAM, marchant dans les pas des créations ci-dessus mentionnées, Université et Académie en tête.

1986. Un contexte favorable et une réelle volonté politique en faveur de la formation en architecture

Lois de défiscalisation dans le secteur du logement privé individuel et collectif, Ligne budgétaire unique (LBU) pour le secteur du logement social ou aidé, aides européennes pour l'équipement et l'aménagement, l'ensemble de ces politiques publiques a contribué à l'essor de la construction à La Réunion. Le besoin de professionnels, notamment d'architectes [2] – l'île n'en comptant qu'une soixantaine en 1988 – s'est donc vite imposé à l'ensemble des acteurs en charge du développement du territoire réunionnais.

En 1986, Jean-François Rostand ingénieur, professeur à l'ENSAM réalise une étude sur l'habitat à La Réunion. Avec Hugues Morigault, ils rencontrent les acteurs politiques locaux Jean-Paul Virapoullé (député-maire de Saint-André), Jean-Louis Lagourgue (président du conseil régional), Elie Hoarau (député-maire de Saint-Pierre), Albert Ramassamy (sénateur de La Réunion), Éric Boyer (président du CAUE) et au niveau national, Bernard Pons (ministre des Départements et Territoires d'outre-mer), Pierre Méhaignerie (ministre de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du territoire et des Transports), Michel Debré (ancien premier ministre et député de La Réunion).

A l'appui de cette étude et des propositions de Jean-François Rostand, le député réunionnais Jean-Paul Virapoullé demande dès l'année suivante à l'État la mise en place d'une formation en architecture à La Réunion. Il exprime une volonté politique forte et juge « *absolument nécessaire la formation pour assurer la meilleure efficacité de la Loi de défiscalisation.* »

Sa demande reçoit un accueil favorable auprès du député Michel Debré qui estime ce projet comme une « *Très heureuse initiative* », mais aussi de deux ministres d'État : Bernard Pons, ministre des Départements et Territoires d'outre-mer marquant :

“ [un] intérêt réel pour le développement de l'Outre-mer » et Pierre Méhaignerie, ministre de l'Équipement, du Logement, de l'aménagement du territoire et des Transports qualifiant « [de projet] essentiel dans l'économie réunionnaise.

La volonté politique locale, partie l'étude de terrain menée par l'école d'architecture de Montpellier, est donc affirmée, soutenue fortement au niveau national. L'ensemble des conditions de création de cette antenne réunionnaise se trouve alors réuni.

Suite aux missions menées notamment par Florence Contenay alors sous-directrice des Enseignements et des Professions, le ministère de l'Équipement, du Logement de l'Aménagement du territoire et des Transports autorise donc en 1988, la dispense du premier cycle de la formation à titre expérimental pour 3 ans.

En septembre de la même année, l'Ensam met en œuvre la formation et ouvre le cycle aboutissant au « Diplôme d'Étude Fondamentales en Architecture » (DEFA). La formation de base, la recherche, la montée en compétence des métiers du Bâtiment et Travaux Publics, la création d'un fond documentaire et celle d'un centre technique du bâtiment, le rayonnement de la France dans la zone océan Indien, ont les bases évoquées lors de la création de l'antenne en 1988. Trente ans plus tard, le contexte d'alors est toujours d'actualité, notamment au niveau du territoire de La Réunion par la prise en compte de la spécificité de l'habitat réunionnais, mais aussi à un niveau international par l'intérêt pour le développement de l'Outre-Mer et pour la coopération inter-régionale.

1988. La création de l'antenne

Évalué à 1 022 500 Fr (155 879 €), le financement initial devait être réparti entre trois partenaires : le Conseil Général à hauteur de 64 %, l'État et la Région Réunion à hauteur de 36 %. Mais le Fonds d'Investissement des DOM (Fidom) étant refusé, la Région se retire du processus. La convention de co-financement est finalement signée entre le Conseil Général (72%) et l'État (28 %). À la demande du ministère de tutelle, un comité de pilotage est créé avec le Préfet, la DDE, le responsable du Service départemental de l'architecture, les collectivités (Région et Département), le CAUE et le Conseil de l'ordre des architectes.

Les objectifs sont alors clairement définis. Il s'agit d'ouvrir le premier cycle de formation sur deux ans (DEFA) afin de former les futurs professionnels, permettant aux étudiants réunionnais de poursuivre les deux autres cycles en France métropolitaine ou d'arrêter leur formation à ce premier cycle. Mais l'intérêt de la formation est aussi de participer au développement des compétences des collectivités locales et territoriales. Cette formation doit également servir d'ascenseur social à la jeunesse de l'île, freinée par le manque de formation à leur disposition, et en besoin de reconnaissance par l'acquisition de diplôme d'enseignement supérieur.

Pour faciliter la mise en place de la formation et étant à l'origine de la demande d'ouverture de ce premier cycle, le Département met à la disposition de l'antenne des locaux existants situés à Saint-Denis et la présence d'un agent territorial au sein de l'équipe administrative.

Des réticences et des doutes persistent toutefois lors de l'ouverture, notamment orientés sur l'environnement culturel offrant aux dires, peu d'exemples d'architecture et de références essentielles aux supports pédagogiques. Mais d'autres craintes sont aussi exprimées, notamment sur l'arrivée de futurs concurrents et de par la même, la réduction du marché ouverts aux agences d'architecture. Le CROAR ayant exprimé ses propos, ne se positionne pas contre mais demande des garanties, notamment sur la possibilité offerte aux étudiants de se déplacer dans la zone lors de voyages d'études. Ce qui est mis en place et reste d'actualité à ce jour encore.

A l'origine, une formation calquée sur l'Ensam

La formation est dispensée à La Réunion par un enseignant titulaire en lien permanent avec l'Ensam et des enseignants vacataires, parmi lesquels des architectes installés à La Réunion ou travaillant dans le public, des enseignants en poste à l'Éducation nationale et des universitaires de différents champs disciplinaires, comme les sciences humaines et les sciences mathématiques liées à la structure.

Antenne de l'Ensam, l'école bénéficie à ses débuts d'un enseignement « exporté » s'appuyant sur une grille d'enseignement adaptée, mais sans spécificité liée au territoire, développée en studio par exemple. La jeunesse des enseignants et le manque de référentiel en terme de pédagogie, poussent les enseignants dans les premières années à se « calquer » à Montpellier. Les liens entre équipes enseignantes locales et métropolitaines sont encore épisodiques et, par manque de formation, l'approche reste empirique.

L'antenne tourne cependant peu à peu son regard vers la production architecturale locale qui commence une réflexion profonde notamment concernant a typologie des logements sociaux, pour lesquels il est nécessaire de trouver des réponses adaptées au contexte local (économique et sociologique entre autres).

L'intérêt de l'antenne se porte également vers l'océan Indien, souvent informateur sur le peuplement de La Réunion, et donc de ses composantes démographiques. Elle organise un voyage d'études par an dans la région océan Indien : Madagascar, Mayotte, Afrique de l'est.

Les enseignants initient des sujets d'études à partir de son propre territoire mais également engagent une autocritique de la production architecturale locale. Cette nouvelle posture, plus en prise avec son territoire, permet à l'antenne de participer également à l'amélioration du cadre de vie, comme celle de la pédagogie, par l'exemple.

1989-2012. La forte croissance de l'antenne

En 2002, l'antenne quitte ses locaux de Saint-Denis devenus trop vétustes, pour s'installer au Port dans un bâtiment conçu par Architecture-Studio. C'est là aussi une volonté politique d'un élu de la Ville de Le Port, Alain Séraphine, alors directeur de l'école des beaux-arts de La Réunion, (sous statut associatif), que ce déménagement a eu lieu.

Les deux écoles, art et architecture, cohabitent dans un même lieu, encore actuellement, donnant lieu par moments à des pédagogies partagées pour certains cours ou workshops.



Fig. 3 : Le bâtiment de l'école conçu par Architecture-Studio. © Hervé Douris Photo extérieure de l'école en attente

Trois ans plus tard son déménagement, l'antenne met en œuvre la réforme européenne en appliquant le format LMD. Et à partir de 2008, elle accueille des étudiants en 3^e année, offrant ainsi un cycle Licence complet et devenant plus cohérent pour les étudiants inscrits à l'antenne. Dès lors, les primo-entrants sont de plus en plus nombreux à solliciter leur entrée à la formation en architecture.

Parallèlement en 1998, le Département, principal financeur local du fonctionnement budgétaire de l'antenne, après l'Etat, commence à s'interroger sur le mode de financement. Dix ans plus tard, il confirme sa volonté de se retirer, ce qui engendre d'importantes négociations qui aboutissent en 2009, à la signature d'une convention quadripartite de trois ans, entre la Région Réunion qui accepte de rentrer dans le financement en tant que collectivité en charge de l'enseignement supérieur, le Département, la Ville du Port qui accueille l'antenne, et

l'Ensam. Dès lors, la subvention du Département va diminuer en corrélation avec ses nouveaux engagements, ce jusqu'à 2016 où sa participation financière atteint son seuil plancher, conservé depuis.

L'ensemble des acteurs est en accord pour constater qu'en 2012, la formation supérieure en architecture dispensée à La Réunion, dépasse les objectifs fixés à son ouverture, créant ainsi de nouveaux questionnements quant à son devenir : stagner ou se développer, pour quels projets et pour qui ?

2013. Le temps du questionnement

L'essor de l'antenne, les multiples sollicitations extérieures ainsi que les spécificités de l'île et son éloignement de la France métropolitaine, conduisent inévitablement à un vaste questionnement sur son devenir.

L'état de lieux fait en effet apparaître une croissance régulière des effectifs liée à un intérêt grandissant pour la formation, mais aussi une professionnalisation des enseignants, une optimisation des compétences pédagogiques et une reconnaissance de la formation au-delà de La Réunion.

La réussite de nombreux étudiants en France métropolitaine encourage également la dynamique qui se crée au sein de l'antenne, dans l'équipe enseignante comme administrative.

Ayant acquis une place à part entière dans l'enseignement supérieur, l'antenne est de plus en plus sollicitée pour des partenariats pédagogiques, lycées, écoles supérieures et université, par des acteurs locaux en demande d'études, opérateurs de logements sociaux, services déconcentrés de l'État, et enfin par les professionnels de l'architecture, CAUE comme Conseil régional de l'ordre des architectes.

Le cadre et l'environnement professionnels devenant de plus en plus exigeant, l'antenne se voit confier des études afin d'accompagner les acteurs. Elle est aussi interpellée pour des questions sur l'aménagement du territoire, lui aussi en plein essor.

L'éloignement géographique de l'antenne vis à vis de Montpellier, tout comme l'environnement tropical spécifique qui l'entoure, et bien sûr son positionnement indianocéanique, la poussent à créer le réseau Indian Ocean Network of Architecture Schools (Ionas) lors d'un séminaire en mai 2013, ouvert par l'ambassadeur des outre-mer Philippe Leysenne, et auquel ont participé les écoles devenues membres fondateurs :

The University of Western, Perth, Australie;

Chandigarh College of Architecture, Chandigarh, Inde;

Faculty of Architecture and Fistic Plan Nampula, Université de Lúrio, Mozambique;

Department of Architectural Technology and Interior Design, Cape Peninsula University of Technology, Cape Town, Afrique du Sud.

En 2014, l'antenne partage ce questionnaire avec les collectivités partenaires (Région, Département et Ville du Port) qui décident alors de solliciter par écrit le Ministère de tutelle quant à l'opportunité du développement de la formation en architecture sur le territoire de La Réunion.

2014. Une nouvelle dynamique, de la Licence au Master

L'évaluation réalisée par l'Union Internationale des Architectes (UIA) en 2014 permet à la formation d'être reconnue à l'international, dans tous les pays partenaires.

En 2015, suite au rapport positif de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles (Igac), le Ministère autorise la formation de plein exercice, l'ouverture d'un Master et l'évolution statutaire à étudier par rapport à l'ENSAM. Dès lors concertations et rencontres se multiplient. Les comités de travail sont élargis aux partenaires : Direction des Affaires Culturelles de l'océan Indien (DAC-OI), Rectorat, Université de La Réunion, collectivités, Croar, CAUE. Des comités pédagogique, administratif et technique sont mis en place.

Les équipes enseignantes définissent des objectifs et identifient les spécificités du futur projet pédagogique : l'architecture en milieu tropical, l'enseignement bilangue et la mobilité obligatoire des étudiants. Loin d'être oubliée, la recherche qui a démarré en 2018 est positionnée comme point de finalité dans l'évolution de l'école, qui propose un positionnement scientifique sur les sujets en accord aux thèmes développés en son sein.

Le Master 1 « architecture, ville et territoire en milieu tropical » et l'Habilitation à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP) sont ouverts en 2016, le Master 2 en 2017 et les premiers Projets de Fin d'Études (PFE) soutenus en 2018. Cette même année l'École d'architecture de La Réunion transmet un dossier auprès de l'Université de La Réunion en vue d'intégrer l'offre de formation de l'université de La Réunion, et ainsi profiter de la vague E d'accréditation par l'HCERES, donnant une perspective au rapprochement, acté lors de la signature d'un protocole d'accord cosigné par le président de l'université de la Réunion, le directeur de l'Ensam, le directeur de l'antenne, en octobre 2017.

En 2019, l'antenne bénéficie d'une accréditation du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) du fait de son appartenance à l'Ensam.

2018. Vers « l'école d'architecture de La Réunion »

Passant d'une vingtaine d'étudiants lors de sa première promotion en 1988, à cent trente-neuf étudiants en 2018, l'école d'architecture de La Réunion, toujours antenne Ensam mais en évolution statutaire, a vu le nombre de ses étudiants multiplié par sept en trente ans. Respectivement ouverts en 2016 et 2017, ses Master 1 et 2 eux aussi de plus en plus plébiscités (neuf étudiants en 2016, trente-quatre en 2018) accueillent de nombreux étudiants venus de l'extérieur (plus de la moitié de l'effectif en 2018, étrangers, européens et domiens), donnant une visibilité internationale à la formation et à l'école.

Si la moitié de ces quarante étudiants viennent de France métropolitaine, près d'un quart viennent de l'océan Indien.

École de plein exercice, l'École d'Architecture de La Réunion propose donc à ce jour les cycles Licence, Master et la formation HMONP.

Le cycle Master « Architecture, ville et territoire en milieu tropical » est adossé à la recherche et s'engageant dans le dernier volet, la recherche, l'école voit en 2018 six enseignants inscrits (ou en cours d'inscription) dans une démarche de doctorat, pour conforter et permettre la lecture des travaux scientifiques menés au sein de l'école.

Trente ans après son ouverture, l'antenne réunionnaise de l'Ensam en passe de devenir une école offrant une meilleure visibilité, à non seulement su répondre aux objectifs initiaux qui lui avaient été fixés, mais aussi répondre aux sollicitations internes et externes au territoire, tout en assurant le développement de son offre de formation.

La dynamique présente au sein de l'école permet à ce jour, de poursuivre ses missions et d'envisager de nouveaux projets de formations, en lien notamment avec l'université de La Réunion, et de consolider ses liens à l'international déjà importants avec les pays de la zone océan Indien.

[1] Source INSEE Réunion.

[2] Source : Académie de La Réunion.

[3] Nombre d'architectes inscrits au conseil régional de l'Ordre des Architectes de La Réunion (Croar) : 60 en 1988, 303 en 2018.

Educpros / Entretiens / P. Rosier (Ensa La Réunion) : avec l'autonomie, "nous allons bénéficier d'une réelle identité"

P. Rosier (Ensa La Réunion) : avec l'autonomie, "nous allons bénéficier d'une réelle identité"

Lola Fourmy

Publié le 24.11.2023 à 14H00



L'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier à La Réunion devient autonome. // © Lola Fourmy

L'antenne de l'Ensam (École nationale supérieure d'architecture de Montpellier) implantée à La Réunion depuis 1988, deviendra une école autonome à l'horizon 2025, annonçaient les ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, fin septembre. Son directeur, Pierre Rosier, salue ce changement d'échelle et se livre sur les projets à venir.



Le directeur de l'Ensam La Réunion répond aux questions d'Eska-Press. © Louis Foucquier

[L'antenne réunionnaise de l'Ensam existe depuis 35 ans, quelles évolutions a-t-elle connues ?](#)

En 1986, un enseignant en architecture de l'école de Montpellier est venu à La Réunion pour faire une étude sur le logement, qu'il a ensuite présentée aux élus. À cette occasion, ils y ont vu **la possibilité de développer une expertise locale**.

Ils ont sollicité l'école de Montpellier, et le ministère de l'époque a donné son feu vert. D'abord pour deux ans, puis, comme **l'expérience était positive, cela a continué**.

Nous étions d'abord à Saint-Denis, avec une vingtaine d'étudiants et étudiantes. Nous avons ensuite déménagé au Port. Et, grâce au soutien des collectivités, - la ville, le département et la région -, **nous avons pu prendre de l'ampleur**.

Aujourd'hui nous avons 199 étudiants inscrits et **nous proposons la licence, le master, l'HMONP** (l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre, NDLR) ainsi que de la recherche.

[L'enseignement supérieur, un levier d'attractivité pour les territoires](#)

Pour des raisons pratiques, on a constaté que gérer les choses à 10.000 km de distance posait parfois des problèmes.

Il y avait aussi **une demande forte des acteurs locaux, des collectivités**, pour les accompagner dans la réflexion. Nous avons besoin de renforcer l'expertise de l'acte de bâtir localement. Tout cela va de pair avec **une prise de conscience de plus en plus forte des grands défis climatiques** et de la nécessité de construire autrement, dans laquelle on veut s'inscrire.

Et puis, si on ne se développe pas, on s'atrophie. On s'entendait très bien avec l'école de Montpellier mais nous avons une demande en termes d'étudiants, des enseignants compétents, des débouchés locaux... **C'est le fruit d'un projet au long terme.**

[L'université Gustave Eiffel, malgré un budget contraint, renforce sa stratégie](#)

Concrètement, qu'est-ce qui va changer avec ce nouveau statut ?

Déjà, **nous allons bénéficier d'une réelle identité**. Ce n'est pas une création : c'est une métamorphose. Elle va nous permettre d'accueillir **plus d'étudiants**, pour passer à 300. On va aussi ouvrir la formation continue, la formation complémentaire avec un diplôme universitaire sur le paysage et le patrimoine, toujours en milieu tropical.

Il y aura aussi une augmentation du budget. Notamment dans les crédits ETP (équivalent temps plein, NDLR) . Pour les enseignants, nous allons passer de 14 ETP à 18 ETP entre 2023 et 2027 et de 8 à 12 côté administratif.

Cette transformation s'accompagne aussi d'un déménagement, avec la création d'une toute nouvelle école. Pourquoi ?

Nous sommes à l'étroit, aujourd'hui et nous allons donc nous installer tout près, toujours au Port.

L'objectif, c'est une livraison des locaux fin 2026, pour un déménagement en janvier 2027. Le projet de bâtiment est ambitieux et innovant. Nous ne voulons pas multiplier la création de mètres carrés mais les optimiser.

On va construire de la manière la plus économe possible et travailler la mutabilité de l'espace, avec des salles modulables, réversibles. Nous privilégions des matériaux bas carbone, bio-sourcés, pas de climatisation.

C'est en cohérence avec l'ADN de l'école : face aux défis climatiques, nous avons besoin de réduire ce qui génère du non durable. Et ce bâtiment est bien placé pour répondre aux enjeux.

Vous allez devenir la seule Ensa présente dans les Outre-mer et dans l'hémisphère Sud. Est-ce que vous pensez avoir un rôle particulier à jouer face aux enjeux de demain ?

Oui, aujourd'hui **on est sincèrement en avance sur des questions climatiques** et on nous sollicite pour ça : la ventilation naturelle, le confort thermique des bâtiments... Il faut répondre à l'augmentation de la température.

Avoir une école d'architecture en milieu tropical, quand on voit que maintenant les cyclones touchent la Bretagne, on se dit que c'est une façon d'apporter une réponse. On veut **se positionner en leader sur cette question du changement climatique et de sa réponse architecturale.**

L'Ecole d'architecture de La Réunion sera autonome à compter de 2024

Basile Delacorne, le 02/10/2023 à 15:09



Architecte © Thinkstockphotos

ENSA. Le gouvernement a annoncé la création d'une 21e Ecole nationale supérieure d'architecture sur l'île ultramarine, en transformant l'actuelle antenne de l'Ensa de Montpellier.

A l'occasion de la présentation du budget de son ministère pour l'année 2024, la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, a annoncé la création, à l'horizon 2025, de l'École nationale supérieure d'architecture (Ensa) de La Réunion.

Créée il y a 35 ans sous la forme d'une antenne de l'Ensa de Montpellier, cet établissement d'enseignement supérieur s'autonomisera à l'horizon 2025, fait savoir le ministère de tutelle des architectes. Il s'agira de la première école d'architecture implantée dans un département ultra-marin, et de la 21e Ensa du pays.

À LIRE AUSSI | [Ecoles d'architecture en crise : la ministre Rima Abdul Malak répond](#)
[Crise des Ecoles d'architecture : le ministère répond](#)

Un nouveau site pour la toute nouvelle école

En parallèle de cette évolution statutaire, l'école emménagera en 2026 dans de nouveaux locaux, bénéficiant d'un partenariat entre l'Etat, le conseil régional de La Réunion, la commune du Port et l'intercommunalité Territoire de la Côte Ouest. Le projet, confié à l'architecte Olivier Brabant, se veut *"éco-responsable et exemplaire en maîtrise d'énergie"*.

Reconnue au niveau local, régional et national pour son expertise en matière de conception architecturale, urbaine et paysagère en milieu tropical, l'École d'architecture de La Réunion *"offre à ses étudiants et étudiantes un enseignement en prise avec les enjeux de la transition environnementale et énergétique"*.

Renforcer le rayonnement international et la coopération

Le gouvernement compte notamment sur cette évolution pour renforcer son rayonnement international. L'implantation indo-

océanique de l'établissement *"lui permet d'entretenir depuis plusieurs années des liens pédagogiques et scientifiques avec l'Australie, l'Afrique du Sud, le Mozambique et l'Inde"*, rappelle le communiqué.

Reportages, interviews exclusives, analyses, enquêtes, décryptages...

Accédez à l'intégralité des contenus de Batiactu [▶](#)

RIMA ABDUL MALAK \ ENSA \ BUDGET 2024

Budget 2024 : les écoles d'architecture, « priorité des priorités » de la ministre de la Culture

A l'occasion de la présentation du budget 2024 de son ministère, Rima Abdul Malak a détaillé les moyens qu'elle va mettre en œuvre pour améliorer le fonctionnement des Ensa, dont le nombre passera de 20 à 21.

Milena Chessa

27 septembre 2023
19h24

🕒 1 min. de lecture

🗨 Réagir →

🔔 Ajouter à Mon actualité



La ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, lors de la présentation du budget 2024, rue de Valois à Paris (1er).

SÉLECTIONNÉ POUR VOUS



Vient de paraître :
« Comment devient-on architecte ? »

A Reggio de Calabre, une autre Biennale d'architecture

Après une année chahutée sur les bancs des écoles

nationales supérieures d'architecture (Ensa), la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, a fait de l'amélioration du fonctionnement de ces établissements « **la priorité des priorités** » dans le cadre du budget 2024 qu'elle a présenté, ce mercredi 27 septembre, dans le salon d'honneur de l'immeuble de la rue de Valois à Paris (1er).

« Il fallait que les Ensa bénéficient de moyens supplémentaires, notamment en termes d'investissements et d'emplois », a souligné la ministre. Une **enveloppe de 4,8 millions d'euros** doit ainsi permettre de financer des projets pédagogiques, de revaloriser les contrats doctoraux et d'accompagner des actions de soutien à la vie étudiante. A cela s'ajoute la **création de dix équivalents temps plein (ETP)** sur des fonctions administratives et d'enseignement.



Image de synthèse du projet de l'école nationale supérieure d'architecture de La Réunion, dans la commune du Port, par l'architecte Olivier Brabant.

Vers une 21e Ensa

Grâce aux 10,1 millions d'euros destinés aux établissements nationaux d'enseignement de la culture, **certaines écoles d'architecture pourront poursuivre leurs travaux** de réhabilitation comme à Toulouse et de rénovation énergétique comme à Montpellier. Mais c'est un autre chantier que Rima Abdul Malak a voulu mettre en avant durant son grand oral, celui de « **la 21e Ensa** » de France, située sur l'île de La Réunion.

« Il s'agit pour le moment d'une antenne qui dépend de l'Ensa de Montpellier, mais je peux vous affirmer qu'elle fonctionnera de manière autonome d'ici 2025 », a précisé la ministre. Le processus de changement de statut est enclenché. En 2026, l'école déménagera dans un **nouveau bâtiment de 2600 m²**, conçu par l'architecte Olivier Brabant, qui sera construit sur le campus Ecocité de la commune du Port (*voir image ci-dessus*). Un projet très attendu en Outre-mer.

Cette annonce, et toutes les autres, seront certainement au menu des discussions entre la ministre de la Culture et les vingt directeurs d'écoles françaises d'architecture, lors d'une rencontre prévue au lendemain de la présentation du budget 2024.

L'Éco austral

LES IDÉES ET LES HOMMES DE L'OCÉAN INDIEN

L'ÉCONOMIE

LES HOMMES

LES IDÉES

LES ENTREPRISES

L'ART DE VIVRE

TECOMA



Illustration de la future école d'architecture du Port qui devait être une vitrine d'architecture contemporaine responsable et rayonner au-delà de La Réunion. © OBA

Réunion

— LA REDACTION / L'ÉCONOMIE SLIDER "NOS DOSSIERS" / 374

Olivier Brabant signe deux nouveaux projets bioclimatiques

La future école d'architecture du Port et le futur tribunal de Saint-Benoît seront signés Olivier Brabant, fidèle à une conception bioclimatique qui permet de limiter, voire d'éviter la climatisation.

Après avoir dessiné l'amphithéâtre du campus du Moufia, climatisé par le vent, et la nouvelle aérogare de Cillot, où la climatisation sera limitée à quelques espaces fermés, Olivier Brabant vient de remporter deux nouveaux concours. Il « signera » la future école d'architecture du Port et le nouveau tribunal de Saint-Benoît, projets qui doivent être livrés en 2025. Dans les deux cas, l'architecte saint-pierrois a sollicité les compétences de Jacques Gandemer, grand maître de l'aéraulique, fidèle à ses conceptions bioclimatiques de la construction. « Le projet de l'école d'architecture du Port, qui sera édifié en face du bâtiment qu'elle occupe actuellement, est conçu comme une machine climatique qui travaille avec le climat et non plus contre », commente-t-il. Olivier Brabant relève le défi d'un renoncement total à la climatisation tout en garantissant le confort thermique des occupants. Avec une ambition : « L'École nationale supérieure d'architecture de La Réunion sera non seulement une vitrine d'architecture contemporaine responsable, mais pourrait devenir un laboratoire des techniques de constructions écoresponsables en zone équatoriale humide et rayonner au-delà des mers. »

Articles récent

Abonné Chocolat et baleines : Mascarin et Globice s'unissent pour la bonne cause

20 juillet 2024

Constance Hotels & Resorts dévoile son nouveau programme de fidélité

19 juillet 2024

La Chambre de commerce offre un tremplin aux PME

18 juillet 2024

Magazines



L'Éco austral n°389
Réunion
5,00 € -
9,00 €



L'Éco austral n°389
Maurice
5,00 €

ENSA La Réunion : une 21e école d'architecture !

Publication : 03/11/2023 Dernière modification : 05/12/2023

Sommaire de l'article

1. Une ENSA Outre-Mer
2. L'indépendance, pourquoi ?
3. À quoi s'attendre pour le futur ?
4. Pourquoi cette 21e ENSA est-elle importante dans le paysage de l'architecture aujourd'hui ?

En 2025, la France comptera non plus 20, mais 21 écoles nationales supérieures d'architecture. La dernière est localisée sur l'île de La Réunion. Aujourd'hui, c'est la branche outre-mer de l'ENSA Montpellier, mais cette année le gouvernement a décidé d'en faire une école d'architecture à part entière, la renommant ainsi ENSA de La Réunion.

Dans cet article, Architektôn vous présente cette nouvelle ENSA et revient sur les raisons de son autonomisation vis-à-vis de l'ENSA Montpellier et les conséquences de ce changement de statut.



Une ENSA Outre-Mer

Créée en 1988, l'ENSA La Réunion est une antenne de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, et le sera encore jusqu'en 2025, date à laquelle elle deviendra indépendante de son homologue métropolitain.

Son objectif déclaré est de "former des jeunes Réunionnais", avec un objectif initial consistant à permettre au jeunes d'apprendre l'architecture avant tout déplacement sur la Métropole.

En effet, les études d'architecture sont longues, et l'insertion métropolitaine pas toujours aisée. L'ouverture de cette antenne a donc énormément facilité la tâche des étudiants, qui n'avaient pas besoin de faire un long voyage pour suivre leurs études d'architecture.

L'indépendance, pourquoi ?

Être une antenne de l'ENSA Montpellier signifie ne pas pouvoir prendre ses propres décisions de manière complètement indépendante et être rattaché à l'école principale pour des questions de budget.

En devenant indépendante, l'ENSA La Réunion peut désormais se fixer ses propres objectifs et continuer à développer ses propres partenariats, sans devoir passer par l'administration d'une autre école.

L'école possède déjà un réseau important et profite de sa position géographique dans l'Océan Indien pour nouer des relations avec des pays comme l'Australie, l'Afrique du Sud, le Mozambique et l'Inde.

À quoi s'attendre pour le futur ?

Tout d'abord, l'ENSA de La Réunion a prévu de s'agrandir. En 2026, l'établissement changera de locaux pour un campus tout neuf, construit par l'architecte Olivier Brabant. Il est déjà prévu que la réalisation de ces locaux sera éco-responsable et exemplaire en maîtrise d'énergie, l'environnement et l'écologie étant des problématiques figurant au cœur du programme d'enseignement de l'école d'architecture de La Réunion.

Pour la suite, c'est à l'école de décider ! Ayant déjà un rayonnement international, l'école devra entretenir la coopération scientifique et pédagogique avec ceux-ci. Les partenariats et échanges internationaux avec d'autres écoles devraient continuer et même s'accroître.

Pourquoi cette 21e ENSA est-elle importante dans le paysage de l'architecture aujourd'hui ?

À travers la création de l'ENSA La Réunion, l'Etat français se dote de la première école d'architecture implantée dans un département ultra-marin. Cette autonomisation de la branche réunionnaise de l'ENSA Montpellier permet de réaffirmer l'importance des territoires d'Outre-mer et constitue un pas significatif pour le développement culturel et éducatif de l'île.

Il s'agit d'un premier pas vers la création de nouvelles écoles d'architecture en département d'Outre-mer, un pas important qui est désormais fait !

L'École d'Architecture de La Réunion devient la 21e grande école nationale d'architecture française

Le ministre de la Culture a annoncé ce mercredi faire officiellement de l'École d'Architecture de La Réunion la 21e grande école nationale d'architecture française. C'est la première en Outre-mer.

par N.P. – le mercredi 27 septembre 2023 à 18H10



Le communiqué de la Région :

La Région Réunion se félicite de l'annonce, ce jour, de la Ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, de faire officiellement de l'École d'Architecture de La Réunion la 21e grande école nationale d'architecture française et la première en outre-mer.

Cette annonce est le résultat d'un long travail initié en 2022, sous l'impulsion de la Présidente Huguette Bello, par la Région Réunion et ses partenaires qui considèrent l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation comme un investissement à long terme dans le développement humain et le développement économique du territoire.

Des formations d'excellence associées à des espaces de haute qualité technologique et environnementale sont le socle fondamental d'une société réunionnaise agile et d'avenir pour réussir les transitions sociales, technologiques et économiques pour transformer La Réunion en une Terre de progrès social.

L'École d'Architecture de La Réunion est désormais reconnue comme une grande école nationale au domaine d'études d'avant-garde « architecture, villes et territoires en milieu tropical ». Au regard des enjeux de la transition écologique, cette spécialité architecturale est attractive dans les programmes d'échanges nationaux et internationaux ; en particulier avec l'Australie, le Mozambique et l'Afrique du Sud ; et contribuera au rayonnement de La Réunion dans l'océan Indien.

La Région Réunion renouvelle sa volonté de concourir pleinement au succès de l'école tant au niveau de son fonctionnement général qu'au niveau de la construction du nouvel établissement dont la livraison est prévue en 2025. Elle est également engagée dans le développement d'une plateforme technologique régionale d'appui aux entreprises et de recherche mutualisée « Architecture, Art, Design, Images » sur le campus de l'Oasis. La nouvelle école « ENSAR » y contribuera de manière significative et sera à l'initiative pour que la jeunesse réunionnaise s'ouvre aux nouveaux mondes et aux nouveaux horizons.

Création d'une École nationale supérieure d'architecture à La Réunion

C'est la 1ère d'école d'archi à être implantée dans un DOM. Celle qui a été pendant 35 ans une antenne de l'ENSA Montpellier, a terminé sa mue pour devenir tout à fait autonome en 2025.

 **Anne Perzo** 3 octobre 2023  Temps de lecture : 1 min.

 1251



L'ENSA de La Réunion s'émancipe

A l'occasion de la présentation du budget de son ministère pour l'année 2024, la ministre de la Culture Rima Abdul Malak a annoncé ce mercredi 27 septembre 2023, la création de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de La Réunion. Et ce en collaboration avec la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau et le ministre délégué chargé des Outre-mer Philippe Vigier, l

Créée il y a 35 ans avec le soutien des collectivités territoriales réunionnaises et notamment du conseil départemental de La Réunion, sous la forme d'une antenne de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, cet établissement d'enseignement supérieur s'autonomisera à l'horizon 2025 devenant ainsi la 21ème ENSA. Il s'agira de la première école d'architecture implantée dans un département ultra-marin. Elle emménagera en 2026 dans de nouveaux locaux.

« Reconnue au niveau local, régional et national pour son expertise en matière de conception architecturale, urbaine et paysagère en milieu tropical, l'École d'architecture de La Réunion offre à ses étudiants et étudiantes un enseignement en prise avec les enjeux de la transition environnementale et énergétique », souligne le ministère des Outre-mer.

Les ministres Vigier, Retailleau et Abdul-Malak, soulignent l'intérêt de la coopération pédagogique et scientifique que l'école d'architecture devra entretenir et développer avec l'ensemble de ses partenaires, à l'occasion de sa transformation statutaire.

L'école d'architecture de La Réunion développe également son rayonnement international, puisque son implantation indo-océanique lui permet d'entretenir depuis plusieurs années des liens pédagogiques et scientifiques avec l'Australie, l'Afrique du Sud, le Mozambique et l'Inde. Une opportunité de débouché pour les jeunes mahorais.



EXTENSION DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DU PORT À LA RÉUNION

📅 lundi 17 juillet 2023



Il y a 35 ans, La Réunion voyait ouvrir sa première école d'architecte sous la forme d'une antenne de l'école Supérieure d'Architecture de Montpellier. A l'horizon 2025, cette école gagnera son autonomie en devenant la première école d'architecture implantée en territoire ultra-marin. Ce changement de statut s'accompagnera de l'ouverture d'un nouveau campus en 2026. Ce projet a été confié à l'architecte Olivier Brabant et doit être une vitrine de bâtiment éco-responsable offrant une grande maîtrise sur sa consommation énergétique. Aérodynamique Eiffel a participé à la conception de cette nouvelle école en réalisant une étude expérimentale en soufflerie visant à quantifier les performances en ventilation naturelle du bâtiment et à valider les concepts architecturaux mis en œuvre.

CONTACTS

Pierre ROSIER

Directeur de l'École d'architecture de La Réunion
pierre.rosier@lareunion-archi.fr

Yann FRITZ

Adjoint en charge de la Pédagogie
yann.fritz@lareunion-archi.fr

Marion TECHER

Adjointe au directeur pour les Moyens Généraux
marion.techer@lareunion-archi.fr

Christelle PAYET

Assistante de direction
christelle.payet@lareunion-archi.fr

Kely MAILLOT

Service Pédagogie en charge de la Licence
Kely.maillot@lareunion-archi.fr

Fatiha NAILI

Chargée de Communication
fatiha.naili@lareunion-archi.fr

Delphine BELIARD

Service Pédagogie en charge du Master
delphine.beliard@lareunion-archi.fr

Loic VIRAMA

Services d'Accompagnement - Moyens Généraux et Logistiques
loic.virama@lareunion-archi.fr

Ecole d'Architecture de La Réunion

antenne de l'ensam / BP 306
97827 Le Port Cedex

T. 02 62 45 71 70

www.lareunion-archi.fr

